

Bienvenue à la Web Conférence « Préparation à la clôture 2020 »

17 novembre 2020

La présentation va commencer dans quelques instants



Webconférence : GoToWebinar

Les principales fonctionnalités

Panneau de configuration



Afficher ou masquer le panneau de configuration



Posez vos questions dans le cadre puis cliquez sur « envoyer »

Cette icône, cela permet de détacher la fenêtre question du panneau d'affichage : elle reste affichée même lorsque le panneau d'affichage est masqué.



Introduction

1. Une utilisation correcte des objets de gestion
2. Une mise à jour régulière des objets de gestion
3. L'anticipation des opérations de fin d'exercice
4. Des arrêtés intermédiaires et une pré-clôture
5. Le calendrier de clôture
6. Focus sur les transmissions de fichiers à l'infocentre des EPN
7. Clôture 2020 : plan d'action et accompagnement
8. Clôture 2020 : premier retours et enseignements

Conclusion

- L'établissement d'un compte financier sincère et exhaustif nécessite le **regard croisé de l'ordonnateur et de l'agent comptable** afin de produire une liasse budgétaire en exécution et des états financiers cohérents qui reflètent la réalité économique de l'organisme.
- **La date de clôture des comptes** correspond à la date du dernier jour de l'exercice auquel se rapportent les états financiers, à savoir le **31/12/N**.
- La clôture des comptes garantit :
 - En **comptabilité budgétaire** : la correcte comptabilisation des AE, des CP et des recettes encaissées
 - En **comptabilité générale** : le correct rattachement des charges et produits à l'exercice



Charges

Le critère de rattachement à l'exercice est le service fait

Produits

Le critère de rattachement à l'exercice est l'acquisition du droit

En **comptabilité générale** : les établissements publics soumis aux titres I et III du décret relatif à la GBCP appliquent les dispositions de l'instruction comptable commune publiée annuellement. La version applicable aux comptes 2020 comporte 20 fascicules (fascicule 1 à 23) et 3 annexes dédiées à des points spécifiques (passifs sociaux, opérations pluriannuelles et dispositifs d'intervention).

Les établissements publics d'aménagement doivent appliquer en 2020 la norme et le fascicule 23.

Les GCS et les GCS-MS bénéficient d'un report d'application de ce cadre comptable pour l'exercice 2020, reconduit pour l'exercice 2021. Une webconférence dédiée à ces organismes sera organisée prochainement.

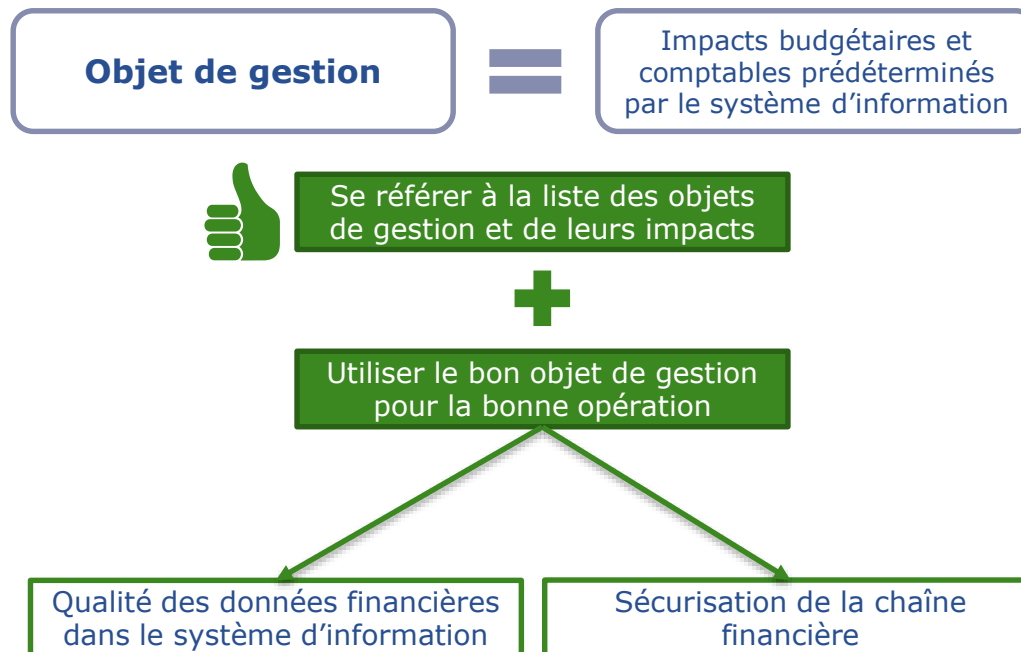
En comptabilité **budgétaire** : les établissements publics soumis aux titres I et III du décret GBCP appliquent les dispositions du recueil des règles budgétaires des organismes (version 3 du 26 juillet 2019).

L'objet de gestion est l'élément central des différents processus de la dépense et de la recette du nouveau mode de gestion issu du décret GBCP :

- Il est le **point d'entrée du processus** (en lieu et place des comptes de comptabilité générale dans l'ancien mode de gestion « RGCP ») ;
- Il **détermine les impacts budgétaires et comptables** de chaque opération ;
- Il est **au cœur de la confection des états du compte financier**. En effet, l'objet de gestion va être la source d'alimentation des états du compte financier, il est primordial que le correct objet de gestion soit utilisé pour chaque opération afin qu'à la clôture, le renseignement des états du compte financier puisse être mené.



Liste des différents objets de gestion



Cette liste est consultable :

- dans l'instruction comptable commune (ICC) ;
- dans la circulaire relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État.

Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Une utilisation correcte des objets de gestion

Extrait du tableau des objets de gestion des organismes soumis à la comptabilité budgétaire

Objet de gestion	Initiative	Utilisation	Impacts dans les comptabilités			Impacts sur les tableaux								
			En comptabilité budgétaire	En comptabilité générale	En trésorerie	Tableau 2 : autorisations budgétaires	Tableau 3 : dépenses par destination et recettes par origine	Tableau 4 : équilibre financier	Tableau 5 : opérations pour compte de tiers	Tableau 6 : situation patrimoniale	Tableau 7 : plan de trésorerie	Tableau 8 : opérations sur recettes fichées	Tableau 9 : opérations pluriannuelles	Tableau 10 : tableau de synthèse budgétaire et comptable
Engagement juridique	Ordonnateur	Acte juridique par lequel l'organisme constate/oblige une obligation qui entraînera une dépense via-à-vis d'un tiers pour un montant déterminé	x			Impact sur le montant des AE prévues/consommées	Impact sur le montant des AE prévues/consommées					Potentiel impact sur le montant des AE prévues/consommées	Potentiel impact sur le montant des AE prévues/consommées	Impact indirect
Service fait	Ordonnateur	Constat de la réalité de la dette de l'organisme (B. en SFACT (service facturé), le service fait vaut ordre de payer en lieu et place de la demande de paiement classique car, dans ce cas, c'est l'agent comptable qui émet la demande de paiement)		x						Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations (Compte de résultat prévisionnel, Caf, Tableau de financement)				Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations (notamment bloc 11)
Certificat d'acquisition du droit	Ordonnateur	Constat de la réalité de la créance de l'organisme		x						Impact à rajouter sur les comptes de produits et FEA				
Demande de paiement	Ordonnateur, Agent comptable et SFACT (service facturé)	Charges encore non décaissées ou charges effectivement décaissées Ex : paiement d'une facture	x	x	x	Impact sur le montant des CP prévus/consommés	Impact sur le montant des CP prévus/consommés	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie	Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations (Compte de résultat prévisionnel, Caf, Tableau de financement)	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie	Impact sur le montant des CP prévus/consommés	Impact sur le montant des CP prévus/consommés	Impact sur le niveau des robes à payer
Titre de recette	Ordonnateur	Produits encore non encaissés ou produits effectivement encaissés Ex : encaissement d'une facture	x	x	x	Impact sur le montant des recettes budgétaires	Impact sur le montant des recettes budgétaires	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie	Impact sur les comptes de produits ou de ressources (compte de résultat, CAF, tableau de financement)	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie	Impact sur le montant des recettes budgétaires	Impact sur le montant des recettes budgétaires	Impact sur le montant des recettes budgétaires
Demande de reversement	Ordonnateur	Remboursement d'une dépense avant la clôture de l'exercice Ex : indu, subrogation (LSS)	x	x	x	Impact sur le montant des recettes budgétaires	Impact sur le montant des recettes budgétaires	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie	Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations (Compte de résultat prévisionnel, Caf, Tableau de financement)	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie	Impact sur le montant des recettes budgétaires	Impact sur le montant des recettes budgétaires	Impact sur le montant des recettes budgétaires

Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Une utilisation correcte des objets de gestion

Extrait du tableau des objets de gestion des organismes non soumis à la comptabilité budgétaire

Objet de gestion	Initiative	Utilisation	Impacts dans les comptabilités			Impacts sur les tableaux					
			En comptabilité générale	En trésorerie	Consommation budgétaire	Tableau 2 : compte de résultat et état de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés	Tableau 3 : budget par destination et par origine	Tableau 4 : opérations pour compte de tiers	Tableau 5 : plan de trésorerie	Tableau 6 : opérations pluriannuelles	
Engagement juridique	Ordonnateur	Acte juridique par lequel l'organisme constate/crée une obligation qui entraînera une dépense vis-à-vis d'un tiers pour un montant déterminé									Impact des EJ le cas échéant
Service fait	Ordonnateur	Constat de la réalité de la dette de l'organisme. NB: en SFACT (service facturier), le service fait vaut ordre de payer en lieu et place de la demande de paiement classique car, dans ce cas, c'est l'agent comptable qui émet la demande de paiement.	x		x	Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations (Compte de résultat prévisionnel, Caf, Tableau de financement)	Impact sur les comptes de charge et d'immobilisations				Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations
Certificat d'acquisition du droit	Ordonnateur	Constat de la réalité de la créance de l'organisme	x		x	Impacts sur comptes de produits et de fonds propres	Impacts sur comptes de produits et de fonds propres				Impact sur comptes de produits et de fonds propres
Demande de paiement	Ordonnateur, AC (agent comptable) et SFACT (service facturier)	Charges encore non décaissés ou charges effectivement décaissés Ex : paiement d'une facture	x	x	x uniquement si DP directe	Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations (Compte de résultat prévisionnel, Caf, Tableau de financement) Cas des DP Directes uniquement	Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations Cas des DP Directes	Impact de la partie relative à la TVA de la DP	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie (lors de la mise en paiement)		Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations Cas des DP Directes
Titre de recette	Ordonnateur	Produits encore non encaissés ou produits effectivement encaissés Ex : encaissement d'une facture	x	x	x uniquement si le CAD n'est pas effectif	Impact sur les comptes de produits ou de ressources (compte de résultat, CAF, tableau de financement) si pas de CAD	Impact sur les compte de produits ou de ressources si pas de CAD	Impact de la partie relative à la TVA du TR	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie lors de l'encaissement		Impact sur les compte de produits ou de ressources si pas de CAD
Demande de reversement	Ordonnateur	Remboursement d'une dépense avant la clôture de l'exercice Ex : indiv. subrogation (JSS)	x	x	x	Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations (Compte de résultat prévisionnel, Caf, Tableau de financement)	Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations	Impact si le reversement comporte une part de TVA ou dans le cas d'un remboursement de TVA	Impact sur les comptes de tiers ou de trésorerie lors de l'encaissement		Impact sur les comptes de charges ou d'immobilisations



Bonne pratique 1 : Pour résorber la charge de travail liée à la fin de l'exercice, il est fortement préconisé de mettre à jour très régulièrement les objets de gestion.

Ce suivi permet d'identifier les opérations à anticiper et à mener avant la fin de la clôture (relance des fournisseurs pour obtention des factures par exemple).

DÉPENSE

- Pour **l'ordonnateur** :
 - Emission, mise à jour (correction) et clôture des **engagements juridiques (EJ)** ;
 - **Retrait d'engagement** lorsque cela est nécessaire (disparition de l'obligation ou lorsque les consommations de CP ont été inférieures aux consommations d'AE), afin de garantir un montant correct de **restes-à-payer (RAP)** ;
 - Constatation et certification des **services faits (SF)**, et corrections le cas échéant ;
 - Émission et mise à jour des **demandes de paiement (DP)**, voire suppression
- Pour **l'agent comptable** :
 - Prise en charge des demandes de paiement ;
 - Pointage et rapprochement entre le relevé DFT et la DP payée.



Les objets de gestion étant liés entre eux, il est essentiel d'avoir une approche sur l'ensemble du processus de la dépense pour chaque cas traité. Par exemple, clôturer un EJ requiert d'avoir certifié tous les services faits et payé toutes les DP s'y rapportant.



Bonne pratique 1 : Pour résorber la charge de travail liée à la fin de l'exercice, il est fortement préconisé de mettre à jour très régulièrement les objets de gestion.

Ce suivi permet d'identifier les opérations à anticiper et à mener avant la fin de la clôture (relance des fournisseurs pour obtention des factures par exemple) .

RECETTE

- Pour **l'ordonnateur** :
 - Émission et mise à jour (correction) des **titres de recette** ;
 - Suppression des titres non validés et qui n'ont plus lieu d'être.
- Pour **l'agent comptable** :
 - Recensement et suivi au fil de l'eau des **encaissements** réalisés et vérification de l'existence d'un titre dans l'outil ;
 - Rapprochements entre les titres de recette et les encaissements ;
 - Pointage et rapprochement entre le relevé DFT et les TR émis.



Le rapprochement du titre et de l'encaissement constitue une étape cruciale : elle permet de fiabiliser le solde budgétaire et de garantir l'articulation entre les deux comptabilités.



Bonne pratique 2 : Travail conjoint de **l'agent comptable, de l'ordonnateur** et, le cas échéant, **du contrôleur de l'organisme** afin de **préparer la clôture** de l'exercice tout au long de l'année

- Élaboration d'un **calendrier de clôture** partagé entre l'ordonnateur et l'agent comptable, complété d'une **note conjointe** précisant :
 - les échéances ;
 - les services responsables ;
 - une cartographie des chantiers par cycles et processus décliné sous forme de plan d'action.
- Organisation de réunions régulières de suivi de ce plan d'action individualisé ;
- Désignation d'un « pilote des travaux de fin d'exercice » chargé de la coordination et du suivi de l'ensemble des travaux de clôture via des outils de suivi actualisés (tableaux de bord...) ;
- Élaboration d'un dossier de clôture et de révision qui est alimenté tout au long de la période.

Un guide de clôture des comptes des organismes publics de l'État soumis aux règles de la comptabilité publique, élaboré par la DGFIP, est disponible sur : Budget + (<https://budgetplus.finances.gouv.fr/>), le site de la direction du budget (budget.gouv.fr), l'intranet Ulysse de la DGFIP ainsi que sur impots.gouv.fr/portail/organismes-publics

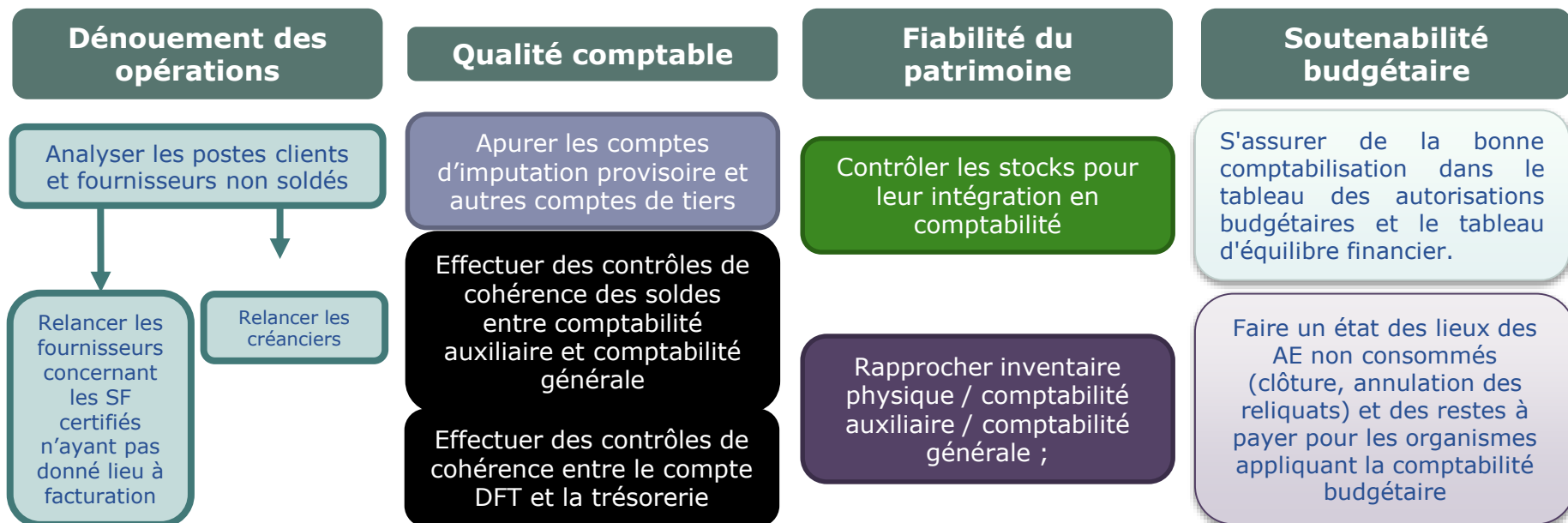


Bonne pratique 3 : réaliser des arrêtés intermédiaires et/ou pré-clôture.

La réalisation d'arrêtés intermédiaires et/ou d'arrêtés ponctuels thématiques (sur les contrats, les immobilisations..) afin de s'assurer d'une bonne répartition des travaux et d'éviter un report sur les dernières semaines de l'exercice.

Les arrêtés intermédiaires permettent de vérifier la correcte génération des tableaux de la liasse avant la fin de l'exercice.

Ils consistent à :



Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Des arrêtés intermédiaires et une pré-clôture

Possibilité de réaliser des arrêtés intermédiaires dans les SI financiers

Résultats de l'enquête par SI – août 2019 - Novembre 2020 – Mission Accompagnement GBCP

	ADMILIA	EADI	INETUM	INETUM2
	ADMILIA FINANCE AGE	SIFOW	WinM9, PEP	SIREPA
Des arrêtés intermédiaires globaux sont-ils possibles ?	✓	✗	Au sens strict du terme Win M9 et Gfi-PEP ne permettent pas de faire des arrêtés intermédiaires qui nécessitent de figer les données. Actuellement il faudrait faire une copie de la base de données pour avoir une situation figée.	✓
Période	Journée comptable	s/o	s/o	Tous les jours
Principe et périmètre	Des arrêtés comptables et budgétaires permettent de figer les comptabilités à un instant T sans possibilité de restitutions périodiques	s/o	Il est possible de produire tous les états du compte financier au jour le jour. Seul le résultat de l'exercice inscrit au bilan ne sera pas ressorti (nécessite le solde 6/7). Les tableaux sont conservés tant que les procédures de recalcule se sont pas de nouveaux exécutés. Il est donc possible de conserver un état de situation.	Production possible de tous les états du compte financier sauf le compte de résultat mais cela nécessite de figer l'activité de l'établissement à une date donnée (copie de la base ou absence de validation pour ne pas impacter les cumulés)
Opérations réalisables avant la fin de gestion : Lettrage des comptes de tiers ; Apurement des comptes provisoires ; Enregistrement des immobilisations et sorties ; Bascule des en-cours ; Provisions ; Stocks; Corrections ; Solde des pièces ; CCA et PCA	Toutes les opérations de fin de période	Toutes ces opérations peuvent être réalisées avant la fin de l'exercice	Toutes ces opérations peuvent être effectuées au fil de l'eau.	Toutes ces opérations peuvent être effectuées au fil de l'eau.
Des arrêtés thématiques sont-ils possibles ?	✗	✗	?	✗
Les tableaux du compte financier peuvent-ils être produits en infra-annuel ?	✓	✓	✓	✓
	Ils peuvent être générés à tout moment de l'année en comprenant l'ensemble des écritures de l'exercice.	Le calcul peut être effectué à n'importe quel moment	Le résultat de l'exercice inscrit au bilan ne sera pas ressorti (nécessite le solde 6/7)	Sauf le compte de résultat qui implique d'avoir soldé les comptes 6 et 7 (SIREPA)

Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Des arrêtés intermédiaires et une pré-clôture

Possibilité de réaliser des arrêtés intermédiaires dans les SI financiers

Résultats de l'enquête par SI – août 2019 - Novembre 2020 – Mission Accompagnement GBCP

	CEGID QUALIAC	COCKTAIL	AMUE	CPAGE
	XRP ULTIMATE	GFC	SIFAC	
Des arrêtés intermédiaires globaux sont-ils possibles ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Période	Libre	s/o	Périodicité mensuelle, semestrielle, annuelle	Mensuelle
Principe et périmètre	Blocage de saisie sur la période, les opérations en cours doivent être traitées.	s/o	Par société ou en agrégé	s/o
Opérations réalisables avant la fin de gestion : Lettrage des comptes de tiers ; Apurement des comptes provisoires ; Enregistrement des immobilisations et sorties ; Bascule des en-cours ; Provisions ; Stocks; Corrections ; Solde des pièces ; CCA et PCA	Toutes les opérations de fin de période	Lettrage des comptes de tiers = Oui Apurement des comptes provisoires = Oui Enregistrement des immobilisations et sorties = hors scope à ce jour de l'outil GFC Bascule des en-cours = saisie manuelle de l'écriture possible Provisions = Oui Stocks = hors scope à ce jour de l'outil GFC Corrections = Oui partiellement (CB en dépense uniquement), ou via des DC Solde des pièces = Oui CCA et PCA : Oui	Tout au long de l'exercice y compris les écritures dites d'inventaire	Toutes ces opérations peuvent être réalisées.(sauf compensation)
Des arrêtés thématiques sont-ils possibles ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement sur actions et choix de l'établissement <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les tableaux du compte financier peuvent-ils être produits en infra-annuel ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Sauf les balances de rang 06 et 07	Sauf TSBCE	Le plan de trésorerie ne peut être sorti que dans le mois suivant le mois clôturé. Il peut être ensuite historisé. Une évolution de l'état peut être envisagée afin de permettre de sélectionner les périodes (développement léger).	

Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Des arrêtés intermédiaires et une pré-clôture

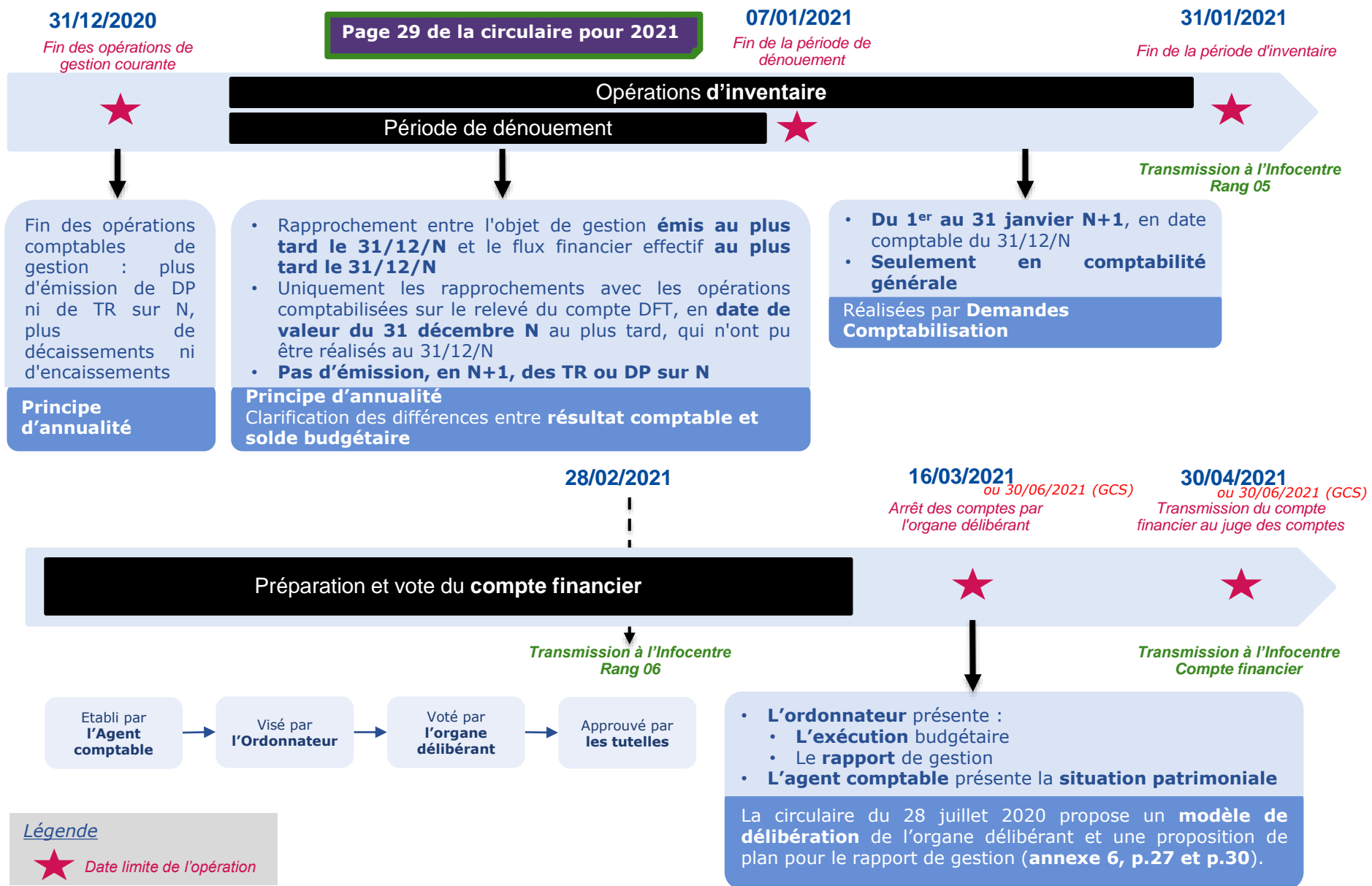
Possibilité de réaliser des arrêtés intermédiaires dans les SI financiers

Résultats de l'enquête par SI – août 2019 - Novembre 2020 – Mission Accompagnement GBCP

	EBP	EKSAE	UNIT 4	CERIG
	Comptabilité Publique En Ligne	Finances EP	UBW	
Des arrêtés intermédiaires globaux sont-ils possibles ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Période	Libre	A la demande	Libre	s/o
Principe et périmètre	Production des états du compte financier. Blocage de toute saisie sur la période.	Production des états du comptes financiers et des annexes à une date donnée par l'utilisateur	Production des états du compte financier (sauf le compte de résultat)	s/o
Opérations réalisables avant la fin de gestion : Lettrage des comptes de tiers ; Apurement des comptes provisoires ; Enregistrement des immobilisations et sorties ; Bascule des en-cours ; Provisions ; Stocks; Corrections ; Solde des pièces ; CCA et PCA	Toutes les opérations de fin de période	Toutes ces opérations sont réalisables avant la fin de gestion, certaines d'entre elles étant automatisées.	Toutes les opérations de fin de période	Lettrage des comptes de tiers, corrections, solde des pièces
Des arrêtés thématiques sont-ils possibles ?	<input checked="" type="checkbox"/>	Manuellement uniquement <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les tableaux du compte financier peuvent-ils être produits en infra-annuel ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		Tous les tableaux du compte financier peuvent être produits en infra-annuel à une date donnée		

Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Le calendrier de clôture



Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Le calendrier de clôture : la période de dénouement

HYPOTHESE N°1

L'objet de gestion (DP ou TR) est émis en 2020

Le flux financier effectif est constaté sur le relevé DFT en 2020 (décaissement ou encaissement)

CAS N°1.A

Rapprochement entre l'objet de gestion et le flux

**Au plus tard le
07/01/2021**

Impact budgétaire (CP ou recettes) sur 2020

CAS N°1.B

Rapprochement entre l'objet de gestion et le flux

**A partir du
08/01/2021**

Impact budgétaire (CP ou recettes) sur 2021

HYPOTHESE N°2

L'objet de gestion (DP ou TR) est émis en 2020

Le flux financier effectif est constaté sur le relevé DFT en 2021 (décaissement ou encaissement)

CAS N°2

Rapprochement entre l'objet de gestion et le flux

Quelle que soit la date

Impact budgétaire (CP ou recettes) sur 2021

HYPOTHESE N°3

Le flux financier effectif est constaté sur le relevé DFT en 2020 (décaissement ou encaissement)

L'objet de gestion (DP ou TR) n'a pas été émis en 2020 et n'est émis qu'à partir du 1^{er} janvier 2021

CAS N°3

Rapprochement entre l'objet de gestion et le flux

Quelle que soit la date

Impact budgétaire (CP ou recettes) sur 2021

Le vote du conseil d'administration porte sur :

Organismes soumis à la comptabilité budgétaire	Organismes non soumis à la comptabilité budgétaire
<p>Compte financier (pour vote de l'organe délibérant) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bilan- Compte de résultat- Annexe- Tableaux des autorisations d'emplois (tableau n°1) et des autorisations budgétaires (tableau n°2) en exécution- Tableaux sur l'évolution de la situation patrimoniale en exécution (tableau n°6)- Tableau d'équilibre financier en exécution (tableau n°4)- Balance des valeurs inactives	<p>Compte financier (pour vote de l'organe délibérant) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Bilan- compte de résultat- Annexe- Tableaux de présentation des emplois en exécution (tableau n°1)- Tableaux sur l'évolution de la situation patrimoniale en exécution (tableau n°2)- Balance des valeurs inactives

Le compte financier doit **impérativement** être accompagné d'un **rapport de gestion de l'ordonnateur**, commentant notamment l'exécution budgétaire au regard de la prévision ainsi que le caractère soutenable de l'exécution.



Les autres tableaux de la liasse budgétaire (tableaux pour information) doivent obligatoirement être produits à l'appui du compte financier au format exécuté.

Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Focus sur les transmissions des fichiers à l'infocentre des EPN

Liste des fichiers mensuels et de rang 05 et 06 qui doivent être remontés dans l'infocentre.

	Organismes soumis à la comptabilité budgétaire	Organismes non soumis à la comptabilité budgétaire
A - <u>Etats</u> en prévisionnel		
Tableau des autorisations budgétaires prévisionnelles (ABP)	X	
Tableau d'équilibre financier prévisionnel (EFP)	X	
Compte de résultat prévisionnel (CRP)	X	X
Capacité d'autofinancement prévisionnelle (CAFP)	X	X
Tableau de financement prévisionnel (TFP)	X	X
B - <u>Etats</u> en exécution		
Tableau des autorisations budgétaires en exécution (ABE)	X	
Tableau d'équilibre financier en exécution (EFE)	X	
Balance définitive des comptes (BAL)	X	X
<u>Etat</u> de développement des dépenses budgétaires (EDDB)		X
<u>Etat</u> de développement des recettes budgétaires (EDRB)		X
Tableaux sur l'évolution de la situation patrimoniale (SPE1 et SPE2)	X	X
Tableau de synthèse budgétaire et comptable (uniquement fichier 06)	X	

Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Focus sur les transmissions des fichiers à l'infocentre des EPN

Rappel des états du compte financier et de leur mode de transmission attendu selon que l'organisme est soumis ou non à la comptabilité budgétaire

	Organismes en comptabilité budgétaire		Organismes hors comptabilité budgétaire	
	PDF	Fichiers « à plat »	PDF	Fichiers « à plat »
Compte de résultat	X	X	X	X
Bilan	X	X	X	X
Annexe	X		X	
Etat de l'évolution de la situation patrimoniale en droit constaté : tableaux 1 et 2	X	X	X	X
Balance définitive des comptes	X	X	X	X
Balance des comptes des valeurs inactives	X		X	
Etat de développement des soldes des comptes d'immobilisation (classe 2) et des comptes de tiers (classe 4)	X		X	
Délibération de l'organe délibérant relative aux comptes financiers	X		X	
Le cas échéant, le rapport établi par le commissaire aux comptes	X		X	
Le cas échéant, l'état prévu par l'article 212 du décret du 7 novembre 2012	X		X	
Procès verbal de caisse et de portefeuille	X		X	
Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, recettes et solde budgétaires	X	X		
Tableau des autorisations budgétaires en AE et CP, spécifiques aux EPST	X	X		
Tableau d'équilibre financier	X	X		
Budget de l'organisme : délibérations de l'organe délibérant	X		X	
Rapport de gestion établi par l'ordonnateur pour l'exercice écoulé	X		X	
Le cas échéant, dossier de réquisition pour l'exercice écoulé	X		X	
Le cas échéant, plan de contrôle hiérarchisé et CAP	X		X	
Documents relatifs à la nomination de l'agent comptable lorsque sa nomination intervient entre deux transmissions de compte financier	X		X	
Documents relatifs à la cessation de fonction de l'agent comptable au cours de l'exercice écoulé	X		X	
Extrait de l'acte de cautionnement	X		X	
Copie de rapports d'audits financiers et comptables notifiés au cours de l'exercice	X		X	

17/11 au 31/12/2020

Anticipation

Organismes

Tous les organismes

- Produire les états du compte financier 2020 en avance de phase
- Analyser les anomalies et prendre les actions correctives nécessaires, notamment sur les **deux comptabilités**.
- Remonter les difficultés à la Mission Accompagnement GBCP

Mission GBCP

- Appuyer l'analyse des anomalies par les organismes
- Remonter et suivre les difficultés aux éditeurs
- Suivre la résolution et partager l'information
- Sensibiliser les ministères de tutelle

01/01/2021 au 30/04/2021

Suivi

Organismes

Tous les organismes

- Produire les états du compte financier 2020
- Analyser les anomalies et remonter les difficultés à la Mission Accompagnement GBCP avant toute action de correction (hors opérations d'inventaire jusqu'au 31/01/2021)

Mission GBCP

- Analyser les retards / remontées non exhaustives
- Analyser les données incohérences
- Expertiser les besoins d'actions correctives remontées par les organismes
- Remonter et suivre les difficultés aux éditeurs
- Suivre la résolution et partager l'information

Il appartient aux organismes de prendre connaissance des livraisons correctives et communications de l'éditeur; et des partages de bonnes pratiques publiés sur Budget+.

Pour remonter vos difficultés : GBCP.Accompagnement@finances.gouv.fr



Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Clôture 2020 : plan d'action et accompagnement

Etat des lieux des restitutions :

Actualisation Novembre 2020

Absence d'actualisation

Disponibilité des tableaux budgétaires et comptables du compte financier

Editeur	Solution	Autorisations budgétaires	Dépenses par destinations et recettes par origine	Equilibre financier	Opérations pour compte de tiers	Situation patrimoniale	Plan de trésorerie	Opérations sur recettes fléchées	Opérations pluriannuelles	Synthèse budgétaire et comptable	Couverture
		T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	
Admilia	Admilia Finance / AGE 12	Auto	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Annexe	Semi-auto	67%
Association COCKTAIL	COCKTAIL GFC	Semi-auto	Semi-auto	Semi-auto	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	78%
E.A.D.I	SifoW GBCP	Auto	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	100%
EBP INFORMATIQUE	EBP Comptabilité Publique	Auto	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Manuel	Manuel	Oui	100%
EKSAE	Finances EP	Auto	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Manuel	78%
INETUM	SIREP@Net	Auto	Oui	Semi-auto	Non	Oui	Non	Non	oui	Semi-auto	67%
INETUM	WinM9.Net / PEP	Auto	Oui	Semi-auto	Semi-auto	Semi-auto	Semi-auto	Semi-auto	Semi-auto	Oui	100%
Oracle E-Business suite	TRIO	Auto	Non	Oui	NC	Oui	Oui	Non	Non	Non	56%
QUALIAC	QUALIAC	Auto	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Manuel	100%
SAP/AMUE	SIFAC	Auto	Oui	Oui	Oui	Manuel	Oui	Oui	Oui	Oui	100%

Organismes soumis à la comptabilité budgétaire	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Organismes non soumis à la comptabilité budgétaire		3		4	2	5		6		

Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Clôture 2020 : plan d'action et accompagnement

Etat des lieux des restitutions :

Actualisation Novembre 2020

Absence d'actualisation

Disponibilité des fichiers mensuels infocentre rang 05 et 06

Editeur	Solution	ABP	ABE	EFP	EFE	CRP	CAFP	TFP	SPP2	EPSTP	EPSTE	TSBCE	Couverture
Admilia	Admilia Finance / AGE 12	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Non	82%
Association COCKTAIL	COCKTAIL GFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Non	91%
CPAGE		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui	100%
E.A.D.I	SifoW GBCP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui	100%
EBP INFORMATIQUE	EBP Comptabilité Publique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui	100%
EKSAE	Finances EP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui	100%
INETUM	WinM9.Net	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui	100%
INETUM	SIREP@Net	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui	100%
Oracle E-Business suite	TRIO	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Non	91%
QUALIAC	QUALIAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui	100%
SAP/AMUE	SIFAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	NC	NC	Oui	100%

Webconférence : Préparation à la clôture 2020

Clôture 2020 : plan d'action et accompagnement

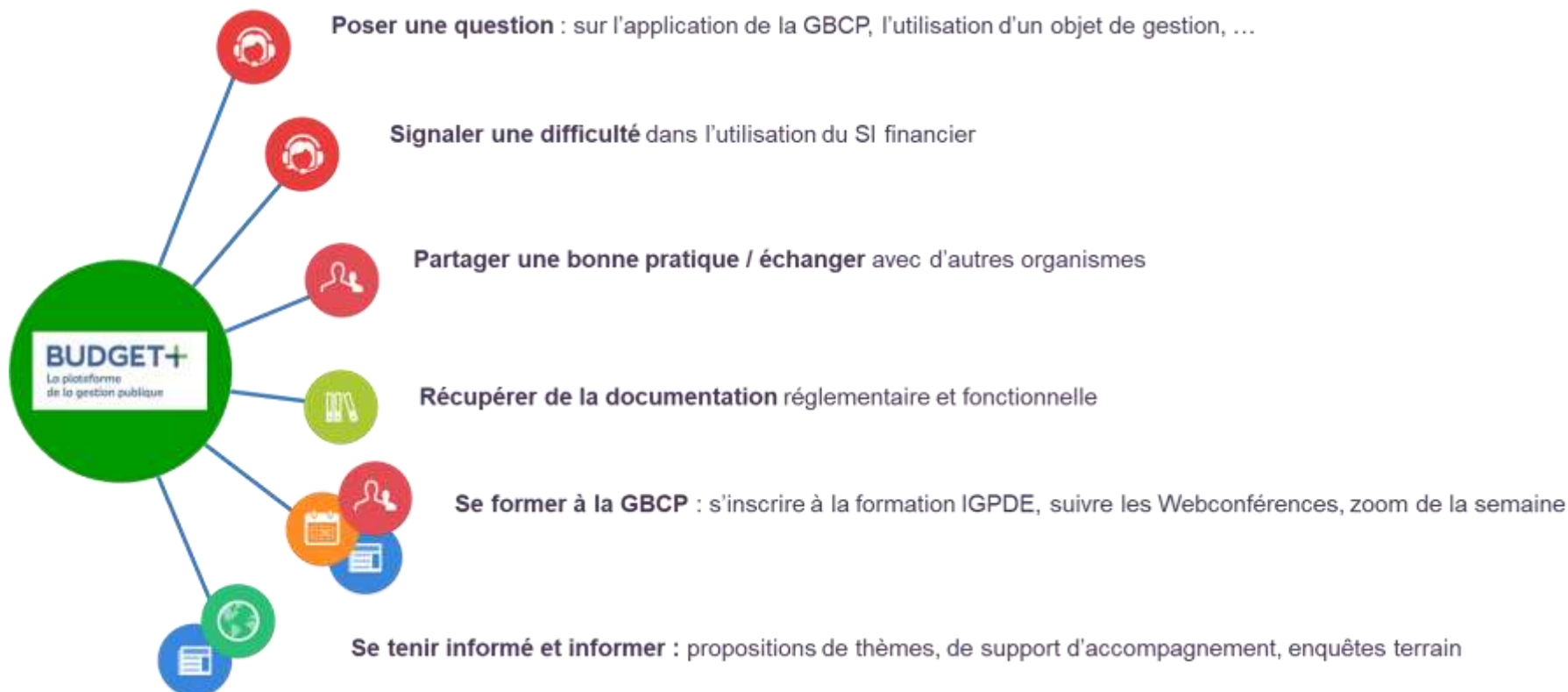
Dépôt des Comptes Financiers 2019 : Tous les documents peuvent être produits dans tous les SIF répertoriés ci-dessous, mais dans certains cas les établissements ne les ont pas déposés. Ces absences, par document à produire, sont inexistantes (vert) ou très importantes (rouge).

Editeur	Solution	CR	BIL	SPE1	SPE2	BAL 05	BAL07	ABE	EFE
Admilia	Admilia Finance / AGE 12	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Association COCKTAIL	COCKTAIL GFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
CPAGE		Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
E.A.D.I	SifoW GBCP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EBP INFORMATIQUE	EBP Comptabilité Publique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
EKSAE	Finances EP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
INETUM	SIREP@Net	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
INETUM	WinM9.Net / PEP	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Oracle E-Business suite	TRIO	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
QUALIAC	QUALIAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
SAP/AMUE	SIFAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Oui	Faible
Oui	Moyen
Oui	Important

Contactez l'équipe Accompagnement GBCP des ministères financiers

Réseau social de la communauté financière : <https://budgetplus.finances.gouv.fr>



Contact email pour toute question ou information complémentaires :
gbcpc.accompagnement@finances.gouv.fr

L'équipe GBCP Accompagnement

Contacts

Les pages publiques utiles pour la clôture et les travaux de fin d'exercice:

Webconférences : <https://budgetplus.finances.gouv.fr/fr/Webconferences2020>

Webconférences 2020

En plus des supports, accédez aux questions / réponses et visionnez les vidéos en ligne

Webconférences 2020

Webconférences 2020

Date de max à jour : 15/10/2020

Webconférences 2020

- 07/01 - Passus de fin d'exercice - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 21/01 - Créations, fusion et dissolution d'organismes - Clôture des comptes et reports - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 23/01 - Compte financier des organismes soumis à la comptabilité budgétaire - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 28/01 - Compte financier des organismes non soumis à la comptabilité budgétaire - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 04/02 - Compte financier des organismes soumis à la comptabilité budgétaire - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 05/02 - Compte financier des organismes non soumis à la comptabilité budgétaire - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 11/02 - Articulation des comptabilités - Illustrations pratiques - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 14/02 - Dématérialisation des comptes financiers - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 18/04 - Dispositifs spécifiques - Période d'urgence sanitaire Point d'actualité - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 21/04 - Dématérialisation des comptes financiers - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 28/04 - Dématérialisation des comptes financiers - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 03/05 - Les fondamentaux de la GBCP - Partie 1 - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 12/05 - Les fondamentaux de la GBCP - Partie 2 - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 05/06 - Le bilan financier des organismes non soumis à la comptabilité budgétaire - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 18/06 - La dématérialisation du compte financier - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 30/06 - Dépôts des fonds, Placements et Moyens de paiements - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 02/07 - Actes immédiates de clôture - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 06/09 - Présentation de la circulaire 2021 - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 15/09 - Budget initial des organismes soumis à la comptabilité budgétaire 2021 - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 22/09 - Budget initial des organismes non soumis à la comptabilité budgétaire 2021 - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 24/09 - Présentation de la circulaire 2021 - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 29/09 - Budget initial des organismes soumis à la comptabilité budgétaire 2021 - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 08/10 - Budget initial des organismes non soumis à la comptabilité budgétaire 2021 - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 09/10 - RFINOZ Présentation Éditeurs - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 12/10 - RFINOZ Présentation Opérateurs - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 13/10 - Les fondamentaux de la GBCP - Partie 1 - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 14/10 - RFINOZ Présentation Titelles et Contrôle - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 27/10 - RFINOZ Présentation Organismes publics - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 04/11 - RFINOZ Présentation Éditeurs - Support / Questions - Réponses / Vidéo
- 05/11 - RFINOZ Présentation Opérateurs publics - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 06/11 - RFINOZ Présentation Titelles et contrôleurs - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 12/11 - Sessions de formation - Contrôle interne budgétaire et comptable - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 17/11 - Préparation à la clôture 2020 - Support / Questions-Réponses / Vidéo
- 18/11 - Les fondamentaux de la GBCP - Partie 2 - Support / Questions-Réponses / Vidéo



Contact email pour toute question ou information complémentaires :
gbcpc.accompagnement@finances.gouv.fr

Les pages publiques utiles pour la clôture et les travaux de fin d'exercice:

Documentation : <https://budgetplus.finances.gouv.fr/fr/Documentation>

La documentation
Date de mise à jour : 16/10/2020

Documentation réglementaire

Décret n° 2012-1346 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Recueil des règles budgétaires des organismes (RRBO)

Recueil des normes comptables des établissements publics (RNCPE)

Nouvelle version

Circulaire annuelle relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État

Annexes

- Annexe 1 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 2 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 3 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 4 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 5 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 6 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 7 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 8 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 9 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 10 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 11 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 12 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 13 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 14 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 15 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 16 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 17 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire
- Annexe 18 : tableau synthétique des règles de comptabilité budgétaire

Nouvelle version

Instruction comptable commune (ICC)

Annexes

- Tableau de compte commun applicable au 01/01/2021
- Tableaux de réconciliation des instructions MF et le 01/01/2020



Contact email pour toute question ou information complémentaires : gbcpc.accompagnement@finances.gouv.fr



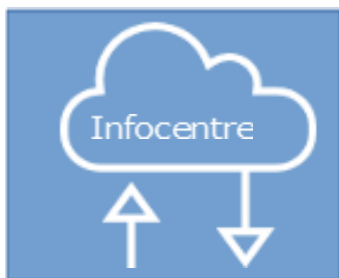
La clôture des comptes doit être **préparée et anticipée tout au long de l'année.**

L'annualité budgétaire impose une revue des impacts avant le 31/12/2020.



Les échéances calendaires précisées dans ce support sont réglementaires, le bureau CE-2B de la DGFiP doit être informé de tout retard de transmission en expliquant les raisons de ce retard.

Le décret GBCP ne prévoit **aucun cas dérogatoire** au calendrier de clôture.



L'anticipation des travaux d'inventaire constitue un des leviers majeurs pour que l'organisme soit en mesure de transférer à l'Infocentre des données de qualité dans les délais requis, afin notamment d'assurer une valorisation sincère de l'établissement au compte 26 de l'État.



Pour rappel, le nouveau mode de gestion GBCP fait de **l'objet de gestion, l'élément central de la chaîne de la dépense et de la recette** car c'est le choix de tel objet de gestion qui détermine les impacts en comptabilités budgétaire et générale. Il est important que les objets de gestion soient correctement utilisés en cours de gestion pour vous permettre d'élaborer les états du compte financier.



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*